



PAX Holding (société coopérative)

Rapport sur l'exercice

2007

Photos:

Couverture: siège social de la PAX Assurances à Bâle

Pages intérieures: PAX VolleyCup 2007.

La PAX est partenaire principal de SwissVolley (association suisse de volley-ball)
et s'engage pour l'encadrement des jeunes talents du volley-ball.



Table des matières

■ Préface du président	4
■ A propos de l'exercice 2007	5

■ Les chiffres les plus importants	6
■ Groupe PAX structure	7
■ Développement de postes importants	8
■ Effectifs d'assurance	11

Konzern

■ Bilan	12
■ Compte de profits et pertes	14
■ Annexe	15
■ Rapport du réviseur des comptes consolidés	21

PAX Holding (société coopérative)

■ Bilan	22
■ Compte de profits et pertes	23
■ Rapport de l'organe de révision	24

Groupe PAX

■ Gouvernement d'entreprise (corporate governance)	25
■ Organes de la société	33
■ Cadres dirigeants	37
■ Agences générales	38

Préface du président

Chères sociétaires, chers sociétaires,



Gianfranco Balestra
Président du conseil
d'administration

En 2007, le groupe PAX a une fois de plus réussi. Cette affirmation peut se vérifier à l'aide de la clôture consolidée ainsi que des clôtures individuelles de nos filiales. Je suis fier de ce qui a été atteint, et il me tient à cœur de remercier dès ces premières lignes tous les collaborateurs de toutes les fonctions et de tous les échelons, le comité directeur et mes collègues du conseil d'administration. L'engagement mis en œuvre a porté ses fruits! L'obtention répétée de bons résultats ne doit cependant en aucun cas nous faire perdre le sens des réalités; il est bien plus ardu de maintenir une bonne position que de rassembler toutes les forces pour obtenir une amélioration lorsque la situation est difficile. Quoi qu'il en soit, la solide base financière dont jouit maintenant notre groupe et que nous avons pu établir par nos propres moyens permet au groupe PAX de relever avec confiance et élan les défis qui se dessinent à l'horizon.

La crise du marché américain des hypothèques et ses conséquences – sans qu'en découle pour autant un besoin d'amortissement pour nous – ont jeté une ombre sur la deuxième moitié de l'année de rapport. Cela ne doit cependant pas nous faire oublier que l'année 2007 a été marquée par un fort essor conjoncturel et, jusqu'aux turbulences en fin d'année, également par une bonne santé des marchés financiers. D'une part, il y a ces facteurs pour expliquer nos bons résultats. D'autre part, nos efforts concernant les améliorations dans le domaine opérationnel ont cependant également porté leurs fruits.

Pour ce qui est de la PAX Vie, l'exercice écoulé confirme les affirmations qui datent de l'année précédente déjà: Les spécialistes estiment que nos produits sont, à quelques exceptions près, bons voire même très bons; le traitement systématique des différents canaux de vente affiche de premières réussites; dans la comparaison avec la branche, nos frais se maintiennent à un niveau tout à fait concurrentiel; la dotation financière est suffisante à tous points de vue; le fonds d'excédents est bien doté. Il y a pourtant une ombre au tableau: Nous ne pouvons pas être satisfaits de l'évolution des nouvelles opérations. Le fait est que le marché de l'assurance-vie en Suisse est saturé, voire même en régression et de ce fait très convoité. Cela nous encourage à faire encore davantage d'efforts pour améliorer nos processus et notre comportement pour acquérir de nouveaux clients et encadrer les clients existants. Nous pouvons toutefois constater malgré cette ombre: Du point de vue financier, le résultat de l'année de rapport 2007 est très réjouissant!

La demande sur le marché de l'immobilier en Suisse est restée importante en 2007, et notre PAX SA de Placements, active dans le secteur immobilier, a une fois de plus bien tiré profit de cet-

te situation du marché, ce qui s'est répercuté très positivement sur les résultats. Elle a ainsi pu s'améliorer encore une fois par rapport à l'année précédente en ce qui concerne le volume et le rendement.

Les bons résultats de nos filiales n'ont que peu d'influence sur le compte de profits et pertes de notre société coopérative, d'autant plus que le renforcement de la base financière de la PAX Vie représentait une fois encore notre objectif prioritaire, ce qui correspond tout à fait au but de notre société coopérative. Ainsi, l'année de rapport peut-elle être désignée comme «année normale» du PAX Holding. Les élections des délégués ont été parmi les faits marquants pour notre société coopérative en 2007. L'assemblée des délégués, nouvellement constituée, a eu lieu le 28 avril 2007 à Bâle. Afin de permettre notamment aux nouveaux délégués de juger en profondeur des chances et des risques concernant notre groupe, des rencontres régionales avec les délégués ont été organisées à l'automne. Ces événements m'ont une fois de plus donné la possibilité de constater l'engagement dont tous les délégués font preuve à l'égard de la PAX. Ils méritent un sincère remerciement pour cela!

Le présent rapport de gestion innove en fournissant des informations sur le gouvernement d'entreprise. C'est ici un premier pas vers une adaptation aux standards actuels de notre manière de rapporter, alors même qu'il n'existe aucune obligation légale pour nous de le faire.

Je suis heureux – pour finir cet avant-propos – de mentionner, brièvement comme il se doit, les trois propositions d'élection du conseil d'administration à l'occasion de l'assemblée des délégués du 26 avril 2008. La proposition de réélection de monsieur Zandralli se place sous le signe de la continuité. Il est membre de notre conseil d'administration depuis 1990 et aussi, actuellement, membre du comité du personnel. La proposition d'élection de madame Ch. Jost représente, pour sa part, un signe de renouvellement. Forte de son expérience dans le monde de l'assurance suisse, elle est actuellement maîtresse de conférence en matière d'économie de l'entreprise à la Haute école spécialisée de Wiesbaden. Pour finir, le conseil d'administration propose l'élection de monsieur R. Geissmann en tant que nouveau président. Il a été nouvellement élu au sein de notre conseil d'administration l'année dernière et a eu la possibilité, entre-temps, d'approfondir ses connaissances dans tous les domaines du groupe PAX. Ma propre succession semble ainsi bien préparée. Reconnaisant de la confiance qui m'a été témoignée au cours de mon mandat, je souhaite à la PAX – qui peut jeter un regard fier sur son passé – un avenir couronné de succès.

A propos de l'exercice 2007

Mesdames, Messieurs,



Paul Schneider
Président du comité
directorial

Après l'année 2006 couronnée de succès, les attentes vis-à-vis de la PAX étaient également très importantes pour l'exercice écoulé. Je suis heureux que nos efforts aient porté leurs fruits et que nous puissions une fois encore présenter une clôture de l'exercice conséquent. Aussi bien la PAX Vie que la PAX SA de Placements ont contribué au très bon résultat annuel du groupe. Le résultat consolidé a pu être augmenté cette année de 75,1% passant ainsi de CHF 27,2 millions à CHF 47,6 millions.

Après attribution de CHF 54 millions au fonds d'excédents, la PAX Vie a réalisé dans les opérations d'assurance un bénéfice annuel de CHF 41 millions, multipliant ainsi par deux le résultat de l'année précédente. Les résultats techniques une fois encore améliorés ainsi que les mesures d'efficacité mises en pratique ces dernières années ont contribué à ce résultat réjouissant.

Grâce à ce très bon exercice, il a été possible – comme cela a déjà été le cas l'année dernière – d'augmenter la réserve pour la participation des assurés aux excédents ainsi que de renforcer la base de capital propre. A la PAX Vie, ceci a été rendu visible pour l'extérieur au moyen de l'augmentation du capital de CHF 50 millions financée par des moyens propres.

Cela fait des années que la PAX Vie applique le système de la vente par canaux multiples. La contribution à la production de l'année 2008 a été variable d'un canal de vente à l'autre. Une augmentation notable a été constatée pour les courtiers et les organisations commerciales, alors que, pendant ce temps, la vente par le propre service externe stagnait à un faible niveau. Cet état des choses est essentiellement dû à la situation tendue sur le marché de l'emploi. Le recrutement d'agents généraux et de conseillers en prévoyance est particulièrement difficile et prend beaucoup de temps. Compte tenu de la compétition ambiante, la situation se détendra seulement de façon très hésitante. Dans l'ensemble, le résultat de l'année précédente a pu être réitéré.

Le secteur de l'assurance individuelle a enregistré une légère croissance dans les nouvelles opérations de 4,7% pour atteindre CHF 320,2 millions. La vente d'assurances-vie avec protection des capitaux y a largement contribué. Pour ce qui est des assurances classiques, ce sont les primes périodiques qui ont enregistré une amélioration, les primes uniques étant, elles, en régression.

Les conditions actuelles sur le marché saturé et en baisse des assurances-vie se font ressentir dans les opérations collectives. La tentative de maintenir des parts du marché, voire même de les augmenter, entraîne une lutte acharnée pour acquérir des clients solvables dont l'évolution du risque est acceptable. Je peux toutefois rapporter avec satisfaction que la PAX a réussi, malgré la situation difficile, à reconduire la plupart des

contrats expirés et à augmenter les primes périodiques de 6,6% considérables alors que la tendance sur le marché est inverse. Nous avons cependant moins bien réussi dans l'acquisition de nouvelles affaires au cours de l'année de rapport.

L'application des dispositions légales a préoccupé la PAX également en 2007. Dans le secteur du contrôle interne, nous avons lancé et testé avec succès le projet d'envergure «Le système interne de contrôle et la gestion des risques opérationnels (IKS/ORM)» afin de répondre aux exigences réglementaires ainsi qu'à celles, internes, concernant l'efficacité et l'efficacité des processus commerciaux ainsi que des contrôles implémentés. Au cours de l'exercice 2008 en cours, ce projet doit être mis en œuvre dans l'ensemble du groupe PAX. Au cours de l'année de rapport, la PAX a en outre participé pour la troisième fois à l'essai témoin non obligatoire du Swiss Solvency Test (SST). Je constate à ce propos avec une certaine fierté que la PAX Vie remplit dès à présent entièrement les exigences légales du SST.

La PAX n'a aucun engagement dans le domaine des opérations liées aux subprimes américaines. C'est pourquoi les répercussions se limitent pour elle au faible niveau des intérêts et des cours boursiers affaiblis. L'allocation d'actifs n'a de ce fait subi que de très légères modifications.

La PAX SA de Placements a maintenu son cap vers la réussite également en 2007. Avec un bénéfice net consolidé de CHF 13,3 millions (CHF 8,8 millions l'année précédente), elle affiche une augmentation des bénéfices pour la dixième fois consécutive. Grâce à l'intensification, au cours de l'année de rapport, de la construction de nouveaux immeubles d'habitation ainsi qu'à l'élargissement du périmètre géographique de leur implantation, la PAX SA de Placements a posé les bases d'une croissance supplémentaire au cours des années à venir. Avec une participation de respectivement 43,6% et 23,8%, le PAX Holding et la PAX Vie ont également profité de la très bonne marche des affaires de la PAX SA de Placements cotée en bourse.

Nous sommes conscients que ce bon résultat commercial a vu le jour grâce à nos clients et à nos partenaires commerciaux. Nous nous devons de les remercier pour leur fidélité et pour la confiance qu'ils témoignent à la PAX. Les remerciements du comité directorial s'adressent cependant aussi aux collaboratrices et collaborateurs du groupe PAX. Nous n'aurions pas pu obtenir ce résultat réjouissant sans leur engagement. Un merci tout particulier revient cependant à notre président sortant du conseil d'administration, Gianfranco Balestra, qui, pendant son mandat, nous a secondés en tant que supérieur, coach et sparring partner sans relâche et a considérablement contribué au fait que le groupe PAX, financièrement stabilisé et réformé à d'autres niveaux, peut relever les défis de l'avenir avec confiance.

Les chiffres les plus importants

Groupe PAX

	2007	2006	Changement par rapport à l'année précédente
	en 1000 CHF	en 1000 CHF	
Total au bilan	6 945 167	6 772 793	2,5 %
Placements de capitaux	6 770 458	6 588 377	2,8 %
Réserves actuarielles	6 147 147	6 087 974	1,0 %
Réserve pour la participation future des assurés aux excédents	144 581	109 037	32,6 %
Capital propre consolidé	156 705	108 693	44,2 %
Bénéfice annuel du konzern	47 597	27 183	75,1 %
Primes brutes	772 944	815 540	-5,2 %
Prestations d'assurance versées	713 170	671 523	6,2 %
Modification des réserves techniques	41 308	197 360	-79,1 %
Effectif en personnel	337	355	-5,1 %

PAX Holding (société coopérative)

	2007	2006
	en 1000 CHF	en 1000 CHF
Bénéfice annuel	508	15 085



Groupe PAX Structure

Etat au 31.12.2007



Développement de postes importants

Primes brutes

■ Pour l'année de rapport, la totalité des revenus bruts en primes de tous les domaines s'élève à CHF 773 millions par rapport à CHF 816 millions l'année précédente, ce qui représente une diminution de CHF 43 millions (-5,2%). L'ensemble des primes périodiques encaissées a, dans ce cas, augmenté de CHF 6,9 millions (1,3%) et les primes uniques ont diminué de CHF 42,9 millions (-16,8%).

Dans l'assurance individuelle, la diminution des primes totales porte sur 4,7%. Cette régression est due aussi

bien à la diminution des primes périodiques de CHF 8,5 millions (-3,0%) qu'à la diminution des primes uniques de CHF 6,5 millions (-18,6%). Dans l'assurance collective, les primes périodiques encaissées ont augmenté de 6,6% ou CHF 15,4 millions. Comme on pouvait s'y attendre, il n'a toutefois pas été possible d'atteindre une fois encore les valeurs exceptionnellement élevées de l'année précédente en ce qui concerne les primes uniques – celles-ci ont diminué de CHF 42,9 millions soit 16,6%.

Entrées de primes brutes selon les secteurs

	2007 en 1000 CHF	2006 en 1000 CHF	Changement par rapport à l'année précédente
Assurance-vie individuelle	308 244	323 324	-4,7 %
Assurance-vie collective	464 087	491 569	-5,6 %
Assurance-maladie	613	647	-5,3 %
Total	772 944	815 540	-5,2 %

Entrées de primes brutes selon le mode de paiement

	2007 en 1000 CHF	2006 en 1000 CHF	Changement par rapport à l'année précédente
Primes périodiques	528 809	521 949	1,3 %
Primes uniques	244 135	293 591	-16,8 %
Total	772 944	815 540	-5,2 %

Prestations d'assurance versées

■ On trouve, en face du produit total dans le domaine de l'assurance, des dépenses pour des prestations d'assurance telles que échéances contractuelles, cas de décès, rentes, prestations en cas d'invalidité, rachat et presta-

tions de libre passage d'un total de CHF 713 millions (année précédente CHF 672 millions). Les prestations d'assurance versées (brutes) se répartissent comme suit:

	2007 en 1000 CHF	2006 en 1000 CHF	Changement par rapport à l'année précédente
Cas de décès	32 364	31 554	2,6 %
Echéances	198 201	163 273	21,4 %
Rentes de vieillesse et de survivants	48 593	47 745	1,8 %
Invalidité et Service de santé	55 109	52 350	5,3 %
Assurance-maladie	397	549	-27,7 %
Indemnités pour annulations prématurées/ départs	385 250	382 676	0,7 %
Total des prestations d'assurance, brut	719 914	678 147	6,2 %
Part des réassureurs	-6 744	-6 624	1,8 %
Total des prestations d'assurance, net	713 170	671 523	6,2 %

L'augmentation des expirations se montant à CHF 34,9 millions (+21,4%) et les indemnités toujours aussi importantes pour annulations prématurées et départs de CHF 385,3 millions (+0,7%) sont frappantes. D'une part, la tendance dans l'assurance individuelle à ne pas

reconduire des contrats arrivant à expiration s'est maintenue et, d'autre part, le marché LPP s'est légèrement calmé, et nous n'avons pas eu à supporter d'augmentation trop importante des annulations de contrats déjà très nombreuses.

Réserves techniques

- Les réserves actuarielles au jour déterminant du bilan portent sur CHF 6147 millions (CHF 6088 millions l'année précédente). Outre les modifications ordinaires des réserves, des réserves supplémentaires de CHF 29 millions

ont été enregistrées au cours de l'année de rapport en raison de la législation en matière de surveillance qui a été révisée les années précédentes.

Frais techniques

- Les frais techniques résultant des versements de prestations dans le domaine de l'assurance s'élèvent à CHF 75,8 millions (CHF 73,7 millions l'année précédente). Dans le service externe, les frais de commission ont augmenté, alors que ces charges ont pu une fois encore être diminuées dans le domaine du personnel

et des infrastructures. La réorganisation du service externe accomplie au cours des années précédentes et la stricte gestion des frais ont en conséquence eu des répercussions, l'augmentation des frais de CHF 1 million étant occasionnée par la production.

Autres charges actuarielles et parts d'excédents

- Les autres charges actuarielles portent sur CHF 2,4 millions par rapport à CHF -0,8 million l'année précédente. Par rapport à l'année précédente, des réserves pour commissions du croire ont plus fréquemment pu être réincorporées. Les parts d'excédents versées à

nos assurés, d'un total de CHF 20,7 millions, ont augmenté de CHF 9,3 millions par rapport à l'année précédente et reflètent l'évolution positive des deux années précédentes.

Résultat actuariel

- Après déduction de l'attribution à la réserve pour la participation aux excédents portant sur CHF 54 millions (CHF 50 millions l'année précédente), le résultat actuariel des opérations vie porte sur CHF 48,4 millions

(CHF 25,4 millions l'année précédente). Comme l'année précédente, aucune commission de conclusion n'a été portée à l'actif.

Domaine non actuariel

- Dans le domaine financier du compte d'exploitation, il résulte pour le groupe un crédit net de CHF 13,3 millions (CHF 12,5 millions l'année précédente). Dans le domaine du rendement, les revenus du capital et les autres revenus financiers ont augmenté de CHF 2,2 millions au total par rapport à l'année précédente (CHF 32,7 millions par rapport à CHF 30,5 millions l'année précédente). En ce qui concerne les frais, qui comprennent les frais de ges-

tion des sociétés du groupe et les charges de la société d'assurance sur la vie dans le domaine non actuariel, nous avons enregistré une augmentation de CHF 1,4 million par rapport à l'année précédente (CHF 18,0 millions). Cette augmentation résulte de charges plus importantes dans le domaine des transformations et rénovations d'immeubles en dehors du domaine de l'assurance.

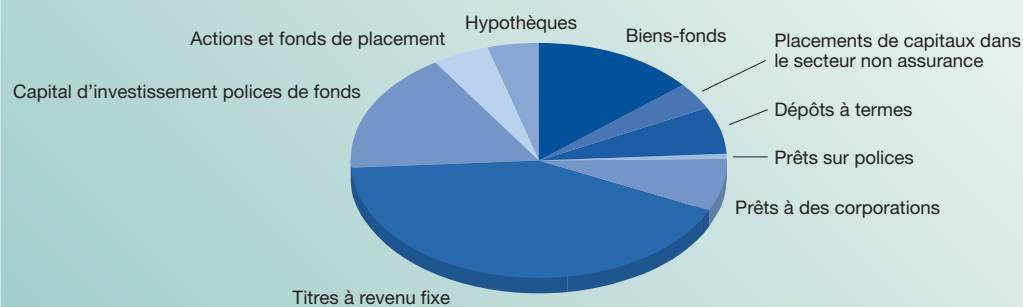
Placements de capitaux

- Le résultat du bilan du Konzern porte sur CHF 6945 millions (CHF 6773 millions l'année précédente) dont CHF 6770 millions sont investis en placements de capitaux (CHF 6588 millions l'année précédente).

Au 31.12., les placements de capitaux sont répartis comme suit:

	2007 en millions de CHF		2006 structure	
Biens-fonds	905	919	13,4 %	13,9 %
Hypothèques	218	226	3,2 %	3,4 %
Actions et fonds de placement	379	390	5,6 %	5,9 %
Titres à revenu fixe	2 875	2 777	42,5 %	42,2 %
Prêts à des corporations	502	473	7,4 %	7,2 %
Capital d'investissement polices de fonds	1 137	1 101	16,8 %	16,7 %
Dépôts à termes	434	431	6,4 %	6,5 %
Prêts sur polices	22	27	0,3 %	0,4 %
Placements de capitaux dans le secteur de l'assurance-vie	6 473	6 344	95,6 %	96,3 %
Placements de capitaux dans le secteur non-assurance	297	244	4,4 %	3,7 %
Total des placements de capitaux	6 770	6 588	100,0 %	100,0 %

Placements de capitaux 2007



- Le revenu des placements de capitaux dans le secteur de l'assurance-vie a diminué de CHF 46,7 millions (-22,5%). Le revenu dans le secteur non-assurance est contenu dans les autres produits.

Effectifs d'assurance au 31 décembre 2007

Assurance-vie

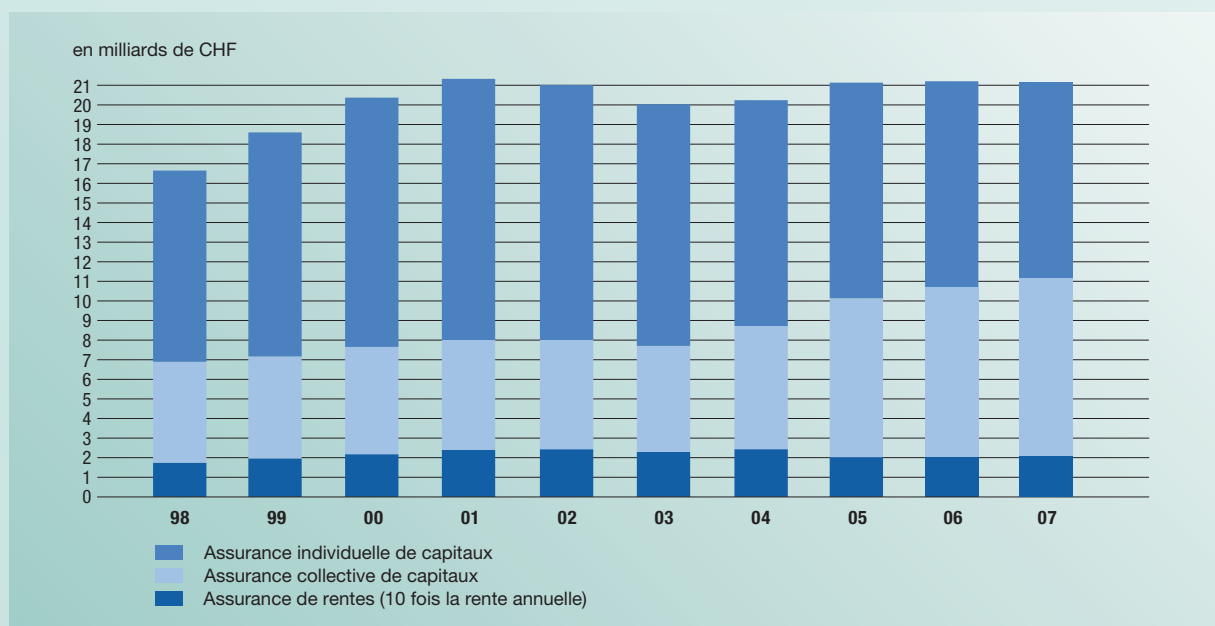
Assurance de capitaux

Capitaux assurés en 1000 CHF					
	Nombre de polices	Assurances mixtes et assimilées	Assurances temporaires au décès	Total 2007	Total 2006
Assurance individuelle	153 703	3 411 642	6 577 673	9 989 315	10 484 053
Assurance collective	37 030	1 850 814	7 185 918	9 036 732	8 632 208
Total des affaires	190 733	5 262 456	13 763 591	19 026 047	19 116 261

Assurance de rentes

Rentes annuelles en 1000 CHF					
	Nombre de polices	Rentes à allouer	Rentes en cours	Total 2007	Total 2006
Assurance individuelle	8 998	23 143	28 524	51 667	54 817
Assurance collective	1 847	139 393	21 606	160 999	153 714
Total des affaires	10 845	162 536	50 130	212 666	208 531

Effectifs d'assurance-vie 1998-2007



Bilan du koncern au 31 décembre 2007

Actif

	Commentaires	31.12.2007 en 1000 CHF	31.12.2006 en 1000 CHF
Liquidités		49 203	53 165
Créances provenant des opérations d'assurance	1	21 763	37 009
Autres créances		20 484	15 602
Délimitations actives de compte		68 928	64 289
Total des fonds de roulement		160 378	170 065
Placements de capitaux			
Biens-fonds	2	1 156 777	1 133 411
Hypothèques		257 323	251 139
Actions et placements de fonds		385 892	395 438
Titres à revenu fixe	3	2 875 319	2 777 407
Prêts à des corporations		501 660	472 685
Capital d'investissement polices de fonds		1 137 072	1 100 672
Dépôts à termes		434 000	431 000
Prêts sur polices		22 412	26 585
Autres investissements financiers		3	40
Total des placements de capitaux		6 770 458	6 588 377
Investissements en biens		96	116
Total des investissements en biens		96	116
Placements incorporels		14 235	14 235
Total des placements incorporels		14 235	14 235
Total du capital immobilisé		6 784 789	6 602 728
Total actif		6 945 167	6 772 793

Passif

	Commentaires	31.12. 2007 en 1000 CHF	31.12. 2006 en 1000 CHF
Engagements provenant des opérations d'assurance	4	116 887	138 590
Autres engagements à court terme		178 335	131 486
Engagements envers des institutions de prévoyance pour le personnel		3 018	3 932
Délimitation passive de compte		65 450	61 646
Total des engagements à court terme		363 690	335 654
Autres engagements à long terme		76 177	70 678
Réserves actuarielles	5	6 147 147	6 087 974
Réserves pour la participation future des assurés aux excédents	6	144 581	109 037
Dépôts de garantie en espèces de sociétés de réassurance		19 567	21 127
Réserves non techniques (financières)		6 943	12 953
Total des engagements à long terme		6 394 415	6 301 769
Total du capital d'emprunt		6 758 105	6 637 423
Parts minoritaires de tiers		30 357	26 677
Réserves et report du bénéfice		109 108	81 510
Bénéfice annuel		47 597	27 183
Total du capital propre	7	156 705	108 693
Total passif		6 945 167	6 772 793



Compte de profits et pertes du konzern

	Commentaires	2007 en 1000 CHF	2006 en 1000 CHF
Primes brutes	8	772 944	815 540
Primes de réassurance versées		-6 230	-6 871
Modification des reports de prime		2 445	2 415
Primes acquises pour le compte propre		769 159	811 084
Prestations d'assurance versées pour le compte propre	9	-713 170	-671 523
Modification des réserves techniques	10	-41 308	-197 360
Frais techniques	11	-75 848	-73 744
Autre produit actuariel	12	2 434	-844
Participation aux excédents versée aux assurés		-20 738	-11 455
Réincorporation de la réserve pour la participation aux excédents	6	20 738	11 455
Attribution à la réserve pour la participation future aux excédents	6	-54 000	-50 000
Produit provenant des placements de capitaux des opérations d'assurance	13	161 120	207 815
Résultat actuariel provenant des opérations vie		48 387	25 428
Autres produits	14	32 691	30 513
Autres dépenses	15	-19 394	-17 989
Résultat annuel avant l'imposition		61 684	37 952
Impôts		-10 079	-6 800
Parts minoritaires de tiers		-4 008	-3 969
Bénéfice annuel		47 597	27 183

Annexe au 31 décembre 2007

Principes concernant les comptes du konzern

Bases

- La présente clôture de l'exercice du konzern est basée sur les clôtures de l'exercice individuelles des sociétés du konzern qui appartiennent au groupe PAX selon la structure décrite à la page 7. Dans la clôture de l'exercice du konzern, toutes les positions relatives au bilan et au compte de profits et pertes entre les sociétés consolidées sont éliminées. La consolidation du capital est effectuée selon la méthode «purchase» anglo-saxonne, ce qui signifie que l'on trouve, en face de la valeur comptable de participation de la société mère, le prorata au capital propre de la filiale au moment de l'achat ou de la première consolidation.

Domaine et méthode de consolidation

- Sociétés entièrement consolidées** Il est tenu compte de sociétés auxquelles le PAX Holding participe directement ou indirectement à raison de plus de 50% selon la méthode de la consolidation totale, c'est-à-dire que les positions du compte annuel sont consolidées à 100%. Les parts au capital ou au résultat d'actionnaires minoritaires apparaissent séparément.

Les sociétés suivantes ont été entièrement consolidées:

	Capital de base en 1000 CHF	Quote-part de participation
PAX, Société suisse d'assurance sur la vie, Bâle	10 000	100,0 %
PAX SA de Placements, Bâle	18 000	
y compris 100% de participations indirectes à la PAX Wohnbauten AG, à la PAX Immotrade AG, à la PAX Invest AG, à la PAX-Liegenschaften AG et à l'Immo-test SA de constructions et de gérance		
– détenus directement par le PAX Holding (société coopérative), Bâle		43,6 %
– détenus directement par la PAX, Société suisse d'assurance sur la vie, Bâle		23,8 %

Il n'existe aucune société à laquelle le PAX Holding participe entre 20% et 50% et qui devrait par conséquent être prise en compte proportionnellement au capital propre selon la méthode «equity».

La différence entre le prix d'acquisition des actions de la PAX SA de Placements et la valeur au prorata du capital propre n'est pas inscrite au bilan en tant que goodwill, mais incorporée en tant qu'investissement dans un portefeuille immobilier.

Participations non consolidées

	Quote-part de participation	Capital-actions en 1000 Euro	31.12.2007 Valeur comptable en 1000 CHF	31.12.2006 Valeur comptable en 1000 CHF
PAX Schweizerische Lebensversicherungs-Gesellschaft (Deutschland) AG, Nuremberg	10,0 %	6200	0	0

Principes d'établissement du bilan et d'évaluation

■ Le compte annuel du Konzern comprend l'année civile 2007. En ce qui concerne la comparaison avec l'année précédente, il y a lieu de faire remarquer qu'il a été procédé à des remaniements ponctuels dans le bilan 2007. Les valeurs de l'année précédente ont été adaptées en conséquence.

Les clôtures annuelles servant de base au bilan du Konzern ont été dressées selon des principes unifiés d'établissement du bilan et d'évaluation qui sont résumés ci-après.



Biens-fonds Immeubles, projets de construction et réserves de terrain sont évalués par principe à leur valeur d'acquisition. Les immeubles qui subissent des dévalorisations permanentes par rapport à la valeur d'acquisition sont amortis.

Hypothèques, prêts et autres créances Les hypothèques, prêts et autres créances sont pris en compte dans le bilan à leur valeur nominale. Des pertes de créance tangibles sont réévaluées.

Actions Les actions et dérivés financiers sont évalués à leur valeur d'acquisition ou à leur valeur marchande éventuellement plus basse (principe de la valeur minimale).

Titres à revenu fixe Les titres à revenu fixe (obligations) figurent au bilan selon la méthode linéaire d'amortissement des frais. D'après cette méthode, la différence entre la valeur d'acquisition et la valeur nominale est amortie linéairement sur la durée de l'obligation.

Investissements en biens Les investissements en biens sont, à quelques exceptions près, amortis au moment de l'achat.

Réserves actuarielles Le montant des réserves actuarielles dépend des prescriptions de l'autorité de surveillance en tenant compte d'éventuels renforcements facultatifs.

Commentaires sur le bilan et le compte de profits et pertes du konzern

1 Créances provenant des opérations d'assurance

	31.12.2007 en 1000 CHF	31.12.2006 en 1000 CHF
Réassureurs	223	128
Prestations d'assurance payées d'avance	10 911	16 764
Avoir provenant de prestations d'assurance	13	16
Primes arriérées	11 798	12 898
Du croire de primes	-5 163	-9 013
Comptes d'avances des agences générales et courtiers	1 708	697
Assurance collective	2 273	15 519
Total	21 763	37 009

2 Indications relatives aux biens-fonds

■ La valeur assurance-incendie des biens-fonds à la fin 2007 est de CHF 1 136 millions (CHF 1 141 millions l'année précédente).

La valeur comptable du bâtiment d'administration à la fin 2007 est de CHF 45 millions (CHF 47 millions l'année précédente).

3 Actif dans le prêt de titres

■ Dans le cadre d'un contrat de prêt de titres, certains titres à revenus fixes tenus en devises étrangères sont prêtés moyennant une commission.

	31.12.2007 en 1000 CHF	31.12.2006 en 1000 CHF
Le volume de ces placements porte sur	199 276	220 693

4 Engagements provenant des opérations d'assurance

	31.12.2007 en 1000 CHF	31.12.2006 en 1000 CHF
Réassurance	2 302	3 231
Assurance collective	25 425	36 932
Dépôts de primes	57 051	58 001
Cautions	13 888	14 864
Primes payées d'avance	13 641	15 304
Prestations d'assurance n'étant pas encore payées	4 580	10 258
Total	116 887	138 590

5 Réserves actuarielles

	31.12.2007 en 1000 CHF	31.12.2006 en 1000 CHF
Réserve mathématique		
Brut	5 996 206	5 936 324
Part des réassureurs	-28 611	-30 898
	5 967 595	5 905 426
Reports de primes		
Brut	51 285	53 869
Part des réassureurs	-1 321	-1 462
	49 964	52 408
Réserves pour sinistres en suspens		
Brut	98 042	95 482
Part des réassureurs	-52	0
	97 990	95 482
Parts d'excédents créditées aux assurés	31 598	34 658
Total, brut	6 177 131	6 120 333
Total, pour le compte propre	6 147 147	6 087 974

6 Réserve pour la participation future des assurés aux excédents

	31.12.2007 en 1000 CHF	31.12.2006 en 1000 CHF
Solde de la réserve en début d'année	109 037	70 492
Réincorporation de la réserve pour la participation aux excédents	-20 738	-11 455
Prélèvement dans le fonds «Parts finales assurance individuelle»	2 282	0
Attribution à la réserve pour la participation future aux excédents	54 000	50 000
Solde de la réserve à la fin de l'année	144 581	109 037

7 Capital propre

- Au cours de l'année de rapport des dividendes prescrits d'un montant de CHF 0,4 million (CHF 0,0 million l'année précédente) ont été attribués au capital propre.

8 Primes brutes selon les branches d'assurance

	2007 en 1000 CHF	2006 en 1000 CHF
Assurance individuelle	307 966	323 082
Assurance collective	464 087	491 568
Assurance-maladie individuelle	613	647
Rétrocession	278	243
Total	772 944	815 540

9 Prestations d'assurance payées pour le propre compte

	2007 en 1000 CHF	2006 en 1000 CHF
Brut	-719 914	-678 147
Part des réassureurs	6 744	6 624
Total	-713 170	-671 523

10 Modification des réserves techniques

	2007 en 1000 CHF	2006 en 1000 CHF
Modification de la réserve pour sinistres		
Brut	-2 546	-45 034
Part des réassureurs	52	-151
Pour le compte propre	-2 494	-45 185
Modification de la réserve mathématique		
Brut	-36 527	-151 039
Part des réassureurs	-2 287	-1 136
Pour le compte propre	-38 814	-152 175
Total, brut	-39 073	-196 073
Total	-41 308	-197 360

11 Frais techniques (selon les secteurs de fonction)

	2007 en 1000 CHF	2006 en 1000 CHF
Service externe	-32 940	-31 977
Dépenses de personnel (service interne)	-28 498	-30 509
Dépenses de matériel (service interne)	-14 410	-11 258
Service interne	-42 908	-41 767
Total	-75 848	-73 744

12 Autre produit actuariel

	2007 en 1000 CHF	2006 en 1000 CHF
Charges actuarielles	-1 416	-1 434
Modification du croire	3 850	590
Total	2 434	-844

13 Produit provenant des placements de capitaux des opérations d'assurance

	2007 en 1000 CHF	2006 en 1000 CHF
Rendement provenant des placements de capitaux		
Rendement des biens-fonds	58 461	57 499
Rendement des titres	125 503	116 161
Rendement hypothécaire	7 517	9 288
Autres rendements des capitaux	10 816	6 864
Bénéfice de change sur les placements de capitaux	14 234	9 418
Bénéfice provenant de la vente de placements de capitaux	65 081	49 445
	281 613	248 675
Amortissements nets des placements de capitaux		
Rendement provenant d'attributions	2 014	2 193
Amortissements des placements de capitaux	-83 051	-23 686
	-81 037	-21 493
Dépenses pour les placements de capitaux		
Frais pour la gestion des biens-fonds	-15 162	-15 575
Frais pour la gestion des titres	-972	-1 029
Perte au change pour les placements de capitaux	-1 837	-761
Perte provenant de la vente de placements de capitaux	-21 485	-2 002
	-39 456	-19 367
Total	161 120	207 815

14 Autres produits

	2007 en 1000 CHF	2006 en 1000 CHF
Prestations de service		
Honoraires pour gestion des biens-fonds	481	435
Autres prestations de service à des tiers	74	113
	555	548
Rendements des capitaux		
Rendements des biens-fonds	6 337	6 159
Bénéfices réalisés sur les biens-fonds	11 273	12 074
Bénéfices réalisés sur les titres	4 710	2 789
	22 320	21 022
Autres rendements financiers	9 816	8 943
Total	32 691	30 513

15 Autres dépenses

	2007 en 1000 CHF	2006 en 1000 CHF
Charges financières		
Frais d'intérêts	-7 657	-7 765
Autres charges financières	-3 064	-2 786
	-10 721	-10 551
Frais d'administration		
Dépenses de personnel	-1 253	-1 553
Honoraires et frais du conseil d'administration	-613	-741
Dépenses pour la gestion des biens-fonds	-5 529	-3 732
Dédommagements de gestion à des tiers	-1 099	-1 130
Frais des délégués	-179	-282
	-8 673	-7 438
Total	-19 394	-17 989

16 Restrictions de la propriété sur l'actif

- A l'exception des restrictions découlant du droit de surveillance, il n'existe aucune restriction de disposition pour les placements de capitaux dans le domaine de l'assurance.
- Dans le domaine non assurance, il existe les restrictions de la propriété suivantes:

	31.12. 2007 en 1000 CHF	31.12. 2006 en 1000 CHF
Biens-fonds (mis en gage)	20 934	21 253
Terrains en construction (mis en gage)	6 950	5 906
Total gages immobiliers à leur valeur nominale	51 670	48 370
Déposé en garantie pour des crédits	18 130	18 130
Emprunts hypothécaires utilisés	17 340	18 130

Rapport du réviseur des comptes consolidés

à l'assemblée ordinaire des délégués du PAX Holding (société coopérative)

En notre qualité de réviseur des comptes consolidés, nous avons vérifié les comptes consolidés (bilan, compte de profits et pertes et annexe, tels que présentés des pages 12 à 20) du PAX Holding (société coopérative) pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2007.

La responsabilité de l'établissement des comptes consolidés incombe au conseil d'administration, alors que notre mission consiste à vérifier ces comptes consolidés et à émettre une appréciation les concernant. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales de qualification et d'indépendance.

Notre révision a été effectuée selon les normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et de réaliser la vérification de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes consolidés puissent être constatées avec une assurance raisonnable. Nous avons révisé les postes des comptes consolidés et les indications figurant dans ceux-ci en procédant à des analyses et à des examens par sondages. En outre, nous avons apprécié la manière dont ont été appliquées les règles relatives à la présentation des comptes, les

décisions significatives en matière d'évaluation, ainsi que la présentation des comptes consolidés dans leur ensemble. Nous estimons que notre révision constitue une base suffisante pour former notre opinion.

Selon notre appréciation, les comptes consolidés sont conformes à la loi suisse et aux règles de consolidation et d'évaluation décrites en annexe.

Nous recommandons d'approuver les comptes consolidés qui vous sont soumis.

Ernst & Young SA

Hannes Bühler
Expert-comptable diplômé (réviseur responsable)

Vincent Studer
Expert-comptable diplômé

Bâle, le 17 mars 2008



PAX Holding (société coopérative), Bâle

Bilan

Actif

	31.12.2007 en 1000 CHF	31.12.2006 en 1000 CHF
Liquidités	137	598
Avoirs envers la PAX Vie	0	509
Avoirs divers	18	8
Fonds de roulement	155	1 115
Titres	6 694	5 701
Prêt de rang postérieur à la PAX Vie	10 000	10 000
Participations	42 872	42 326
Capital immobilisé	59 566	58 027
Total actif	59 721	59 142

Passif

	31.12.2007 en 1000 CHF	31.12.2006 en 1000 CHF
Engagements envers la PAX Vie	20	0
Délimitations passives de compte	184	133
Capital étranger	204	133
Réserves	48 310	46 800
Bénéfice inscrit au bilan		
Report de l'année précédente	10 699	-2 876
Bénéfice annuel	508	15 085
	11 207	12 209
Capital propre	59 517	59 009
Total passif	59 721	59 142

Prêt de rang postérieur à la PAX Vie

- Le prêt de rang postérieur a été accordé à la PAX, Société d'assurance sur la vie, Bâle, l'année précédente pour une durée indéterminée – conformément aux prescriptions relatives au droit de surveillance.

Participations

- Des actions supplémentaires de la PAX SA de Placements d'une valeur de CHF 0,5 million (CHF 0,8 million l'année précédente) ont été acquises au cours de l'année de rapport. La structure du groupe est représentée à la page 7.

Compte de profits et pertes

	2007 en 1000 CHF	2006 en 1000 CHF
Produit des titres	122	91
Frais externes de gestion	-22	-22
Revenu des intérêts	350	238
Produit de participation	716	15 616
Réévaluation des placements de capitaux	-25	0
Produit des placements de capitaux	1 141	15 923
Autres produits financiers	6	3
Produit financier	1 147	15 926
Produit des prestations de service	397	497
Dépenses de personnel	-554	-525
Dépenses de gestion	-427	-693
Autres dépenses financières	0	-25
Résultat annuel avant l'imposition	563	15 180
Impôts	-55	-95
Bénéfice annuel	508	15 085

En ce qui concerne la comparaison avec l'année précédente, il y a lieu de faire remarquer qu'il a été procédé à des remaniements ponctuels dans le compte de profits et pertes 2007. Les valeurs de l'année précédente ont été adaptées en conséquence.

Rendement des participations

- Au cours de l'année de rapport, aucun dividende n'a été perçu de la part de la PAX, Société suisse d'assurance sur la vie, Bâle, mais uniquement de la part de la PAX SA de Placements, Bâle.

Proposition du conseil d'administration quant à l'utilisation du bénéfice inscrit au bilan

	2007 en 1000 CHF	2006 en 1000 CHF
Report de l'année précédente	10 699	-2 876
Bénéfice annuel	508	15 085
Bénéfice inscrit au bilan	11 207	12 209
Attribution à la réserve générale	-690	-1 510
Report sur le nouvel exercice	10 517	10 699

Le conseil d'administration demande le report sur le nouvel exercice du bénéfice inscrit au bilan après dotation de la réserve générale.

Rapport de l'organe de révision

à l'assemblée des délégués du PAX Holding (société coopérative), Bâle

En notre qualité d'organe de révision, nous avons vérifié la comptabilité et les comptes annuels (bilan, compte de profits et pertes et annexe, pages 22 à 23) ainsi que la gestion du PAX Holding (société coopérative) pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2007.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels et la gestion incombe au conseil d'administration, alors que notre mission consiste à vérifier ces comptes et la gestion et à émettre une appréciation les concernant. Nous attestons que nous remplissons les exigences de qualification et d'indépendance.

Notre révision a été effectuée selon les normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et de réaliser la vérification de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées avec une assurance raisonnable. Nous avons révisé les postes des comptes annuels et les indications fournies dans ceux-ci en procédant à des analyses et à des examens par sondages. En outre, nous avons apprécié la manière dont ont été appliquées les règles relatives à la présentation des comptes, les décisions significatives en matière d'évaluation, ainsi que la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. La vérification de la gestion consiste à apprécier si les conditions d'une gestion conforme à la loi et aux statuts sont réunies; il ne s'agit pas de vérifier l'opportunité de celle-ci. Nous estimons que notre révision constitue une base suffisante pour former notre opinion.

Selon notre appréciation, la comptabilité, les comptes annuels et la gestion ainsi que la proposition concernant l'utilisation du bénéfice inscrit au bilan correspondent à la loi suisse et aux statuts.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Ernst & Young SA

Hannes Bühler
Expert-comptable diplômé (réviseur responsable)

Vincent Studer
Expert-comptable diplômé

Bâle, le 17 mars 2008



Gouvernement d'entreprise (corporate governance)

Les présentes informations sont basées sur les statuts en vigueur en 2007.
Leur révision sera demandée à l'occasion de l'assemblée des délégués de 2008.

Le PAX Holding (société coopérative) (ci-après: PAX Holding) en tant qu'entreprise non cotée en bourse n'est soumis ni aux prescriptions de publication de l'article 663b^{bis} du Code des obligations ni à celles du SWX. Il adhère cependant au «Swiss Code of Best Practice for Corporate Governance» (code suisse de bonne pratique) et applique volontairement les prescriptions mentionnées relatives à la transparence. La PAX SA de Placements avec siège à Bâle, cotée au marché annexe, dans laquelle le PAX Holding détient une participation majoritaire, est, par contre, soumise aux prescriptions de publication et s'acquitte de ses obligations dans son propre rapport.

Structure du Konzern et actionariat

- Le PAX Holding est organisé sous forme de société coopérative selon le droit suisse et détient directement ou indirectement, en tant que société holding, toutes les sociétés qui font partie du groupe PAX. La structure du groupe et les lieux d'implantation peuvent être consultés à la page 7.

Structure du capital

- Le PAX Holding ne détient ni capital sous forme de parts sociales, ni capital de dotation. Il dispose d'un capital propre de CHF 59,5 millions.

Assemblée des délégués

- Environ 150 000 personnes physiques et morales sont, en raison de la conclusion d'un contrat d'assurance avec la PAX, Société suisse d'assurance sur la vie, (ci-après PAX Vie), membre (sociétaire) du PAX Holding. Il n'existe aucune obligation d'effectuer un versement supplémentaire ni aucune autre obligation financière pour les sociétaires. Leurs intérêts sont défendus par l'assemblée des délégués se composant de 100 délégués qui doivent être sociétaires. 80 délégués sont élus par les sociétaires au suffrage direct. Les 20 autres représentent les clients de l'assurance collective de la PAX Vie et sont cooptés par les 80 délégués élus directement. La durée du mandat des délégués est de 6 ans. Ils peuvent être réélus. Le mandat prend fin lorsque l'âge de 70 ans révolus est atteint ou lorsque l'appartenance en tant que sociétaire s'éteint. Les candidats non-élus sont considérés comme candidats suppléants en fonction des voix recueillies. La composition actuelle de l'assemblée des délégués figure aux pages 33 à 35.

Conseil d'administration

- Le conseil d'administration se compose de 5 à 11 membres qui doivent être sociétaires.

Membres du conseil d'administration

	Au conseil d'administration depuis	Elu(e) jusqu'en	Membre de la commission
Gianfranco Balestra, président	1996	2008	Commission financière et de révision
Regula Pfister-Esslinger, vice-présidente	1989	2010	Présidence de la commission du personnel
Felix Bärlocher	1992	2010	Commission financière et de révision
Brigitta Gadiant	1995	2010	
Roland Geissmann	le 1.7.2007	2010	
Christian Grosjean	1995	2010	
Christoph Stutz	2001	2010	Présidence de la commission financière et de révision, commission du personnel
Renzo Zandralli	1990	2008	Commission du personnel

Les curriculum vitae ainsi que des informations sur d'autres mandats exercés au sein de conseils d'administration par des membres du conseil d'administration peuvent être consultés sur la page Internet de la PAX sous <http://www.pax.ch/01-unternehmen/uph-organisation.htm>.

Election et mandat

La durée de mandat des membres du conseil d'administration est de 3 ans. Les membres peuvent être réélus. Leur mandat prend fin lorsqu'ils cessent d'être membre de la société coopérative, mais au plus tard lorsque l'âge de 70 ans révolus est atteint. A l'exception du président, qui est élu par l'assemblée des délégués, le conseil d'administration se constitue lui-même.

Organisation interne

Le conseil d'administration s'acquitte des tâches qui lui sont attribuées par la loi et l'art. 20 des statuts. Les décisions sont prises par l'ensemble du conseil d'administration. Il peut remettre la préparation et l'exécution de ses décisions ou la surveillance des affaires aux soins de certains membres ou commissions ou de membres déterminés (art. 19 des statuts).

Les obligations principales du conseil d'administration conformément au Code des obligations et aux statuts sont les attributions intransmissibles et inaliénables suivantes:

- la direction générale de la société et la promulgation des directives nécessaires;
- la détermination de l'organisation;
- l'organisation de la comptabilité, de la planification financière ainsi que du contrôle financier;
- désigner et révoquer les personnes auxquelles la gestion des affaires et la suppléance sont confiées;
- la direction générale des personnes chargées de la gestion des affaires, notamment en ce qui concerne le respect des lois, des statuts, des règlements et des directives;
- établir le rapport annuel ainsi que préparer les affaires de l'assemblée des délégués et exécuter ses décisions;
- avertir le juge en cas d'insuffisance d'actif.

Le conseil d'administration prend des décisions pour la société dans tous les cas qui ne sont pas, aux termes des statuts ou de la loi, réservés exclusivement à l'assemblée des délégués.

L'agenda des réunions est déterminé par le président du conseil d'administration. Chaque membre du conseil d'administration peut demander par écrit l'inscription d'un objet à l'ordre du jour. Les membres du conseil d'administration reçoivent en temps utile les documents dont ils ont besoin pour préparer les points de l'ordre du jour – en général au moins dix jours avant la réunion.

Actuellement, aucun membre exécutif n'appartient au conseil d'administration.

Pendant l'année de rapport, le conseil d'administration s'est réuni pour 4 séances et une session de travail.

Commissions constituées au sein du conseil d'administration

- Le conseil d'administration a élu deux commissions en son sein: la commission du personnel et la commission financière et de révision.

Commission du personnel La commission du personnel prépare toutes les décisions importantes en rapport avec le personnel, notamment en ce qui concerne la cooptation de membres du conseil d'administration ainsi que la désignation du comité directorial. Elle est chargée de contrôler la politique du personnel ainsi que, dans le cadre de directives de l'ensemble du conseil d'administration, de déterminer les indemnisations du comité directorial.

Au cours de l'année de rapport, la commission du personnel s'est réunie 4 fois.

Font partie de la commission du personnel: madame R. Pfister-Esslinger (présidence), monsieur Ch. Stutz et monsieur R. Zendralli.

Commission financière et de révision La commission financière et de révision est chargée de la préparation et du contrôle des rapports financiers. Elle exerce simultanément la fonction de commission des placements et garantit les contacts avec l'organe externe de révision. Elle juge en outre la capacité de fonctionnement du système interne de contrôle et de la gestion du risque. Pour finir, la révision interne établit directement son rapport à l'intention de la commission financière et de révision qui détermine également son plan d'enquête.

Au cours de l'année de rapport, la commission financière et de révision s'est réunie 4 fois.

Font partie de la commission financière et de révision: monsieur Ch. Stutz (président), monsieur G. Balestra et monsieur F. Bärlocher.

Comité directorial

- Sous la direction de son président, le comité directorial met en pratique la stratégie décidée par le conseil d'administration du PAX Holding et l'informe des évolutions importantes. Le comité directorial exerce, en union personnelle, ses fonctions en tant que comité directorial du PAX Holding et de la PAX Vie.

Les membres du comité directorial:

Paul Schneider

Président du comité directorial
Responsable du département placements
Né en 1955, Suisse

Imre Emmerth

Président suppléant
Responsable du département finances
Né en 1945, Suisse

Michael Jorda

Responsable du département assurances
Né en 1962, Suisse

Les curriculums vitae ainsi que des renseignements sur l'appartenance des membres du comité directorial à d'autres conseils d'administration peuvent être consultés sur le site Internet de la PAX sous <http://www.pax.ch/01-unternehmen/uph-organisation.htm>.

Indemnités, participations et prêts

- Le conseil d'administration ayant défini une politique de développement durable et à long terme, la rémunération correspond, elle aussi, aux axes prioritaires stratégiques décidés par le conseil d'administration. Elle tient également compte du fait que la réussite économique ne se fera éventuellement ressentir qu'à plus long terme. D'autres paramètres de la stratégie de développement à long terme entrant également en ligne de compte, des bénéfices à court terme ne sont de ce fait pas répercutés proportionnellement sur le salaire. C'est pourquoi la société renonce à des indemnités sous forme d'actions et d'options.

La rémunération est constituée des composantes suivantes:

- salaire de base
- participation variable, calculée selon des facteurs qualitatifs et quantitatifs:

Délégués

Pour la participation à l'assemblée des délégués, les délégués touchent un jeton de présence de CHF 500 ainsi que le remboursement de leurs frais de déplacement.

Conseil d'administration

En application de l'article 23 des statuts, l'assemblée des délégués a, le 30.04.2005, fixé le plafond du montant total des rémunérations versées au conseil d'administration à CHF 1,5 million, les indemnités touchées par les membres du conseil d'administration du PAX Holding de la part de filiales intégralement consolidées devant être imputées sur ce montant. Actuellement, les indemnités à imputer sont par conséquent celles versées par la PAX Vie, par la PAX SA de Placements et ses filiales. Le montant total des indemnités (y compris remboursement forfaitaire des frais) ainsi versées au conseil d'administration portait sur CHF 647400 pour l'année 2007, le montant concernant le PAX Holding étant de CHF 333132. La répartition se fait à la charge des entreprises contrôlées selon une clé tenant compte des frais et des responsabilités.



- Pour leurs mandats dans le groupe PAX et à la PAX Vie, les différents membres du conseil d'administration ont touché, au total, les montants suivants:

- G. Balestra, président et membre de commission
(indemnités fixes, indemnité déterminée en fonction du temps consacré ainsi que remboursement forfaitaire des frais)
CHF 321 100
- R. Pfister-Esslinger, vice-présidente; présidente de la commission du personnel
(indemnité fixe et remboursement forfaitaire des frais)
CHF 49 500
- F. Bärlocher, membre de commission
(indemnité fixe et remboursement forfaitaire des frais, indemnité de la PAX SA de Placements AG)
CHF 77 800
- B. Gadiant, membre
(indemnité fixe, remboursement forfaitaire des frais)
CHF 32 500
- R. Geissmann, membre
(indemnité fixe, remboursement forfaitaire des frais/pro rata)
CHF 60 000
- Ch. Grosjean, membre
(indemnité fixe, remboursement forfaitaire des frais)
CHF 32 500
- Ch. Stutz, président de la commission financière et de révision
(indemnité fixe, remboursement forfaitaire des frais)
CHF 37 000
- R. Zentralli, membre de commission
(indemnité fixe, remboursement forfaitaire des frais)
CHF 37 000

- Aucune indemnité de départ ni aucune indemnité à d'anciens membres des organes du groupe PAX ou à des personnes proches d'elles n'a été versée au cours de l'année de rapport. Il n'a pas davantage été procédé au versement d'honoraires ou d'indemnités assimilables à des honoraires.

Il n'existe aucun engagement des caisses de pension vis-à-vis des membres du conseil d'administration.

Aucun prêt n'a été accordé ou promis aux membres actuels du conseil d'administration. Un ancien membre du conseil d'administration est débiteur d'un prêt hypothécaire aux conditions habituellement appliquées au personnel.

L'acceptation de mandats auprès de tierces entreprises doit être approuvée par la commission du personnel. Il n'existe aucun mandat croisé avec de tierces entreprises. D'éventuelles opérations entre sociétés du groupe PAX et membres du conseil d'administration sont soumises aux conditions conformes aux usages du marché pour tiers diffuseurs et doivent être autorisées par le président et signalées au conseil d'administration.

Indemnités du comité directorial

- Le comité directorial touche un fixe échelonné selon les fonctions, une indemnité dépendant de la réussite (création de plus-value) et de l'atteinte de l'objectif ainsi qu'un remboursement forfaitaire des frais. Tout comme cela est le cas pour le conseil d'administration, les montants cités ci-après comprennent toutes les indemnités qui sont versées par le PAX Holding et ses filiales intégralement consolidées.

Le montant total des indemnités versées au comité directorial s'élevait à CHF 3 044 038 pour l'année 2007 (boni versés en 2008).

Le montant le plus important revient au président du comité directorial avec CHF 1 382 650.

Les charges de l'employeur pour les contributions aux caisses de pension des membres du comité directorial portent sur CHF 223 398.

Aucune clause d'indemnisation de départ ni aucune clause de sauvegarde dans le cas d'un changement de contrôle n'est stipulée dans les contrats de travail du comité directorial.

Des véhicules commerciaux sont à la disposition du comité directorial. Les membres du comité directorial versent un montant au pro rata pour l'utilisation privée.

L'acceptation de mandats auprès de tierces entreprises et autres institutions poursuivant des objectifs économiques doit être approuvée par le conseil d'administration et doit en général servir à sauvegarder les intérêts du groupe PAX.

Aucune indemnité de départ ni aucune indemnité à d'anciens membres du comité directorial ou à des personnes proches d'eux n'a été versée au cours de l'année 2007. Il n'a pas davantage été procédé au versement d'honoraires ou d'indemnités assimilables à des honoraires en faveur de personnes de ce genre.

Droits de participation

- L'assemblée ordinaire des délégués a lieu chaque année dans un délai de six mois à compter de la clôture de l'exercice. Des assemblées extraordinaires des délégués sont convoquées, si besoin est, sur décision de l'assemblée des délégués ou du conseil d'administration, à la demande de l'organe de révision ou à la demande justifiée écrite des délégués. Chaque délégué dispose d'une voix à l'assemblée des délégués.

Les dispositions statutaires concernant la participation à l'assemblée des délégués, les quorums, les prescriptions concernant la convocation de l'assemblée des délégués et les règles d'inscription à l'ordre du jour correspondent aux dispositions du Code des obligations. Aucune restriction au droit de vote n'est prévue.

Prises de contrôle et mesures de défense

- Les statuts du PAX Holding contiennent une limitation de vente concernant les actions de la PAX Vie. Celle-ci stipule qu'au total, pas plus d'un tiers des parts au capital actions et des droits de vote à l'assemblée générale de la PAX Vie ne peut être vendu par le PAX Holding et que ceci peut uniquement se faire dans le cadre d'une convention de coopération.

Révision interne

- La révision interne a été intégralement déléguée à la PricewaterhouseCoopers. La révision interne établit son rapport à l'adresse de la commission financière et de révision et au président. Le contrat avec la PricewaterhouseCoopers peut être résilié au 31 décembre d'une année en respectant chaque fois un préavis de 6 mois.

Organe de révision

- L'organe de révision est chaque fois élu par l'assemblée des délégués pour un mandat de trois ans. La Ernst & Young SA, qui est chargée de ce mandat, travaille également comme organe de révision des filiales intégralement consolidées et comme réviseur des comptes consolidés. Depuis l'exercice 2006, le responsable du mandat est Vincent Studer, expert-comptable diplômé et partenaire à la Ernst & Young SA. Depuis l'exercice 2007, c'est Hannes Bühler, expert-comptable diplômé, qui est le réviseur responsable reconnu par l'Office fédéral des assurances privées.

Les honoraires 2007 versés à l'organe de révision Ernst & Young pour leur activité de réviseur portent sur CHF 252 860 pour la période de rapport.

Dans le cadre de la nouvelle mise en place du système interne de contrôle, la Ernst & Young SA a été chargée d'une mission consultative. Les honoraires s'y rapportant étaient de CHF 442 902 pour 2007.

L'activité est analysée au moins une fois par an par la commission financière et de révision. Celle-ci examine surtout le respect des règles de présentation des comptes du groupe, les risques pouvant influencer sur le résultat du groupe ainsi que les mesures prévues pour réduire lesdits risques.

Le respect des exigences en matière d'indépendance est en permanence vérifié.

Politique d'information

- Les délégués reçoivent une brève information sur l'évolution des affaires après la clôture semestrielle et en fin d'année ainsi qu'une information approfondie en même temps que le rapport de gestion et lors du rapport oral à l'assemblée des délégués.

En général, des rencontres régionales avec les délégués ont lieu deux fois par durée de mandat, rencontres au cours desquelles des sujets concernant le groupe PAX sont traités en détails.

Les médias sont informés de la marche des affaires par des communiqués de presse après les clôtures semestrielle et annuelle.

Des informations sur le groupe PAX peuvent être consultées à tout moment sur Internet (www.pax.ch). Les collaborateurs sont en permanence tenus au courant des actualités sur Intranet.

Groupe PAX

Organes de la société

PAX Holding (société coopérative)

Assemblée des délégués 2007 – 2013

- L'assemblée des délégués est l'organe suprême de la société coopérative et élit le conseil d'administration. Les membres de l'assemblée des délégués cités ci-dessous ont été élus pour un mandat de six ans par la collectivité des sociétaires.

Zürich

- Walter Bertschi, Dr., Apotheker, Uitikon Waldegg
- Rolf Büchi, Dr. med. vet., Tierarzt, Neftenbach
- Sylvain M. Dreifuss, Dr. oec. publ. et lic. iur., Rechtsanwalt, Zürich
- Kurt Hügli, dipl. El.-Techniker HF, Energieberater NDS, Winterthur
- Jürg Kobert, Berufsmilitärpilot, Volketswil
- Claus Möller, Dipl. Ing. (FH), Winterthur
- Robert Siegrist, Dr. iur., Rechtsanwalt, Adliswil
- Heinrich Wiesendanger, Treuhänder, Forch

Bern

- Hansruedi Ammann, Dipl. Haustechniking., Geschäftsführer, Kirchberg
- Thierry Carrel, Prof. Dr. med, Klinikdirektor, Bern
- Hedy Etter, Geschäftsfrau/Hausfrau, Müntschemier
- Margareth Gaudens-Brand, pens. Swisscom, Gemeindepräsidentin, Schwadernau
- Urs Herzig, strategischer Einkäufer ETA SA, Lengnau
- Marianne Hofer, Notarin, Grundbuchverwalterin, Bern

- Doris Jenni, Bankangestellte, Meinisberg
- Jules Stadelmann, pens. Informatiker, Bolligen
- Marlies Stark, pens. Dienstchefin Swisscom, Schliern
- Christoph Zurbrügg, Dr. rer. pol., stv. Direktor EAV, Burgdorf

Luzern

- Werner Brun, selbstständiger Treuhänder, Entlebuch
- Colette Bucher, Hausfrau, Bäuerin, Romoos
- Reto Ineichen, Rechtsanwalt und Notar, Mediator, Meggen
- Anton Wigger-Marti, Schuh-Wigger GmbH, Wolhusen
- Heidi Zeindler, Geschäftsführerin, Brione s. Minusio

Uri

- Hanspeter Birchler, eidg. dipl. Apotheker FPH, selbstständig, Erstfeld

Schwyz

- Martin Brügger, Dr. med. vet., Tierarzt, Schwyz
- Rudolf Honegger, dipl. Wirtschaftsprüfer, Gesch.-führer/VR-Präs. Honegger Treuhand AG, Wollerau

Obwalden

- Hans Kathriner, Inhaber/Geschäftsführer Elektro-Anlagen, Wilen (Sarnen)

Nidwalden

- Peter Odermatt, dipl. oek., Unternehmer, Ennetbürgen

Glarus

- Massimo Di Caudo, Inh. und Gesch.-führer Architekturbüro, Riedern

Zug

- Leo Anthenien, Dr. med., Psychiater/Psychotherapeut, Zug
- Joachim Eder, Regierungsrat, Unterägeri

Fribourg/Freiburg

- Jacques Bersier, responsable commercial, Swisscom Immeubles SA, Villars-sur-Glâne
- Annellyne Gapany, secrétaire médicale, Marly
- Jacques Roulin, chef d'entreprise de J. Roulin SA, Bulle

Solothurn

- Kurt Hafner, Schreinermeister, Trimbach
- Urs Jäggi, Masch. Ing. HTL, Wirtsch. Ing. STV, techn. Leiter, Härkingen
- Josef Strähl, Meisterlandwirt, Biezwil
- Oswald von Arx, dipl. Bauing. FH, Kappel

Basel-Stadt

- Therese Ruch-Lauber, Mitgl. Schulleitung, Basel
- Markus Unternährer, Geschäftsführer Justin Unternährer AG, Basel

Basel-Landschaft

- Rudolf Achermann, pens. Amtsinstruktor Post, Birsfelden
- Friedrich Häring, Unternehmer, Füllinsdorf
- Anne-Lise Hugentobler, Dr. pharm., Medical Trainer, Allschwil

Schaffhausen

- Ulrich Brunner, Dachdeckermeister, VR WIR Bank, Neunkirch

Appenzell Ausserrhoden

- Walter Graf, pens. Primarlehrer, Heiden

Appenzell Innerrhoden

- Martin Breitenmoser, Drogist, Appenzell

St. Gallen

- Andreas Bosshardt, lic. oec. HSG, Geschäftsführer, Engelburg
- Stefan Breu, Gruppenchef Stv. KAPO SG, Rebstein
- Anita Hess, Buchhalterin mit eidg. Fachausweis, St. Gallen
- Hans-Ulrich Knaus, Poststellenleiter, Wildhaus

Graubünden

- Walter Gilomen, Rosenzüchter, Malans
- Stefan Lechmann, Rechtsanwalt und Notar, Malans

- Walter Lutz, Sozialversicherungsexperte, Krankenversicherungsexperte, Parpan

Aargau

- Kurt Baumann, Spenglermeister, Sanitär Installateur, Inh. Kurt Baumann AG, Kölliken
- Vreni Fehr-Hegglin, GL-Assistentin, Arbeitsstelle für Bildung der Schweizer Katholiken, Kerns
- Hans Peter Fricker, dipl. Heilpädagoge, Kleinklassenlehrer, Muri
- Maximilian Reimann, Dr. iur., Finanzjurist, Ständerat, Gipf-Oberfrick
- Dominik Waser-Stalder, CEO Flight Ops AG, Flugkapitän, Seengen
- Daniel Widmer, Treuhänder, Geschäftsinhaber DW Treuhand AG, Reitnau

Thurgau

- Walter Fröhlich, Bezirksrichter, Braunau
- Barbara Ingold-Gröble, Software-Entwicklerin/Instruktorin, Frauenfeld

Ticino

- Carlo Borradori, avvocato, Locarno
- Gianluigi Della Santa, avvocato, Bellinzona
- Luca Pissoglio, Dr. med. Pediatria FMH, Ascona

Vaud

- Claire-Lise Amoureux, podologue indépendante, Lausanne
- Remo Boggio, médecin, Corcelles-le-Jorat

- Jean-Claude Christen, conseiller, préfet honoraire, Gland
- Alain Michaud, retraité postal, représentant syndical, Montcherand
- Eric Voruz, secrétaire syndical, Morges

Valais/Wallis

- Jean-Yves Perruchoud, expert-comptable diplômé, Réchy-Chalais
- Philippe Rey, contrôleur du trafic aérien, Sion
- François Vogel, enseignant primaire, Chippis
- Herbert Volken, Direktor Sport- und Feriencenter Fiesch, Fiesch

Neuchâtel

- Stève Gyger, ingénieur en électronique, Neuchâtel
- Philippe Krebs, ingénieur EPFL, Hauterive

Genève

- Joël Chevallaz, avocat associé, Grand-Saconnex
- Claude Howald, directrice, Carouge
- Alain Lapique, directeur Banque Julius Baer Genève, Petit Lancy

Jura

- Vincent Cattin, avocat et notaire, Saignelégier

Fürstentum Liechtenstein

- Herbert Niedhardt, selbstständiger Coiffeur, Schaan

- Représentants des clients de l'assurance collective.
Ces délégués sont cooptés par les 80 autres membres
de l'assemblée des délégués.

Jean-Daniel Berchten
Directeur
c/o ABA Géol SA
Payerne VD

Nadia Bot
Membre de comité de l'association
c/o EMS Résidence «Les Châtaigniers»
Veyrier GE

Brigitte Breisacher
Geschäftsleitung
c/o Alpnach Norm-Schränkelemente AG
Alpnach Dorf OW

Stefan Bucher
Geschäftsführer
c/o Holzbau Bucher AG
Kerns OW

Bernard Cardinaux
Administrateur
c/o Cardinaux Diffusion S.A.
Lully VD

Lotti Denoth
Leiterin Administration/Buchhaltung
c/o Anlagenbau AG
Worb BE

Daniele Doninelli
Direttore
c/o Dynamix Service SA
Chiasso TI

Jürg Fehr
Inhaber
c/o Fehr Druck AG
Widnau SG

Jean-Marc Fritsch
Geschäftsleiter
c/o Epsilon SA, Software Assistance
Münchenstein BL

Hans Gautschi
Verwaltungsleiter
c/o Von Effinger-Stiftung
Gontenschwil AG

Jules-Antoine Graber
Geschäftsführer und Inhaber
c/o FamTech AG
Laupersdorf SO

Nathan Kröni
stv. Geschäftsführer
c/o Activa Treuhand + Consulting GmbH
Widnau SG

Cédric Niggely
Directeur
c/o Garage du Nord Monthey S.A.
Monthey VS

Madlen Rinderknecht
Kaufrau Personalwesen
c/o Rinderknecht AG
Stans NW

Enrico Romualdi
Vacallo TI
c/o Tan S.A.
Chiasso TI

Lothar Scholz
c/o REWE Touristik Destination Service AG
Wollerau SZ

Walter Stalder
Firmeninhaber
c/o Migrol Service Widnau
Widnau SG

Simon Thöni
Geschäftsführer
c/o Elektromotorenwerk Brienz AG
Brienz BE

Giuseppe Vescovi
Titolare
c/o Pino Vescovi SA
Biasca TI

Patrick Vuille
Directeur – administrateur
c/o Trans-Continental SA
Genève

PAX Holding (société coopérative) et PAX, Société suisse d'assurance sur la vie

Etat au 31.12.2007

Le conseil d'administration, le comité directorial et l'organe de révision externe sont identiques pour le PAX Holding (société coopérative) et la PAX, Société suisse d'assurance sur la vie.

Des informations mises à jour en continu sur les organes sont disponibles sous www.pax.ch.

Conseil d'administration

Président Gianfranco Balestra, lic. iur., Reinach BL (jusqu'en 2008) ¹

Président d'honneur Pierre L. Van der Haegen, Dr. rer. pol., Bâle

Vice-présidente Regula Pfister-Esslinger, Dr. oec. publ., entrepreneuse, Zurich (jusqu'en 2010) ²

Membres Felix Bärlocher, ingénieur diplômé ETH/SIA, Saint-Gall (jusqu'en 2010) ¹

Brigitta M. Gadiant, lic. iur./LL.M., copropriétaire d'un bureau traitant des questions juridiques, d'organisation et de stratégie, conseillère nationale, Coire (jusqu'en 2010)

Roland Geissmann, économiste d'entreprises diplômé FH et expert économiste diplômé, Binningen (jusqu'en 2010)

Christian Grosjean, avocat, Genève (jusqu'en 2010)

Christoph Stutz, Dr. iur., Bâle (jusqu'en 2010) ^{1,2}

Renzo Zandralli, ingénieur du génie civil, Lumino (jusqu'en 2008) ²

¹ membre de la commission financière et de révision

² membre de la commission du personnel

Comité directorial

Président Paul Schneider, lic. oec. publ.

Président suppléant Imre B. Emmerth, Dr. ès sc.

Membre Michael Jorda, dipl. Versicherungsmathematiker

Secrétaire général Michael Bloch, lic. iur.

Organe de révision externe

Ernst & Young SA, Bâle (jusqu'en 2009)

Organe de révision interne (PAX, Société suisse d'assurance sur la vie)

PricewaterhouseCoopers SA, Bâle

Actuaire responsable (PAX, Société suisse d'assurance sur la vie)

Christoph Kùgel, Dr. phil.

Cadres dirigeants

Etat au 31.12.2007

Responsables de secteur (titres en allemand)

Regina Abildt, responsable de l'informatique

Andrea Hausner, responsable du service hypothécaire
dipl. Immobilienmaklerin

Michael Bloch, secrétaire général
lic. iur.

Giovanni Campanile, responsable vente
CFP, Finanzplaner mit eidg. FA

Peter Hagnauer, gérant de la PAX SA de Placements
eidg. dipl. Bauleiter

Peter Jaggi, responsable gestion du marché
eidg. dipl. Finanzplanungs-Experte

Raimund Janz, responsable de la gestion du risque
Dr. rer. nat.

Andreas Kiry, responsable du secteur droit/compliance
lic.iur, Advokat

René Meyer, responsable du secteur placements de capitaux

Michel Molinari, gérant de l'Immotest SA de construction et de gérance
Immobilienverwalter mit eidg. FA, Marketingplaner mit eidg. FA

Frank Raddatz, responsable du service clientèle assurances individuelles
eidg. dipl. Versicherungsfachexperte

Roberto Rossi, responsable du service comptable
eidg. dipl. Wirtschaftsprüfer

Martin Schürmann, responsable du support assurances
lic. rer. pol.

Günter Strübin, responsable de l'actuariat
Diplom-Mathematiker

Carlo Tasinato, responsable du personnel
eidg. dipl. Organisator

Lukas Zimmermann, responsable de la planification/controllers
Assessor d.L.

Agents généraux

Heinz Bercher, responsable de l'agence générale Bern

Reinhard Giger, responsable de l'agence générale Chur (jusqu'au 31 mars 2008)

Giorgio Dozio, responsable de l'agence générale Lugano (depuis le 1er septembre 2007)

Alain Keller, responsable de l'agence générale Genève

Tiberio Castioni, responsable de l'agence générale Winterthur (à partir du 1er janvier 2008)

Andreas Pustiasi, responsable de l'agence générale St. Gallen (depuis le 10 septembre 2007)

José M. Linares, responsable de l'agence générale Zürich

Marcel Rothen, responsable de l'agence générale Olten (jusqu'au 30 avril 2008)

Marc André Quarroz, responsable de l'agence générale Sion

Vincent Eberhard, responsable de l'agence générale Neuchâtel (depuis le 1er septembre 2007)

Agences générales

Basel

Aeschenplatz 13
4052 Basel
Tél. +41 61 277 66 60
Fax +41 61 277 66 70
info-basel@pax.ch

Bern

Waldeggstrasse 37
3097 Liebefeld
Tél. +41 31 326 31 00
Fax +41 31 326 31 01
info-bern@pax.ch

Chur

Steinbockstrasse 2
7001 Chur
Tél. +41 81 257 06 06
Fax +41 81 257 06 09
info-chur@pax.ch

Fribourg

Bd de Pérolles 2
1700 Fribourg
Tél. +41 26 670 88 90
Fax +41 26 670 88 91
info-fribourg@pax.ch

Genève

Place de Saint-Gervais 1
1201 Genève
Tél. +41 22 318 85 00
Fax +41 22 318 85 01
info-geneve@pax.ch

Lausanne

Rue Mercerie 12
1003 Lausanne
Tél. +41 21 340 66 00
Fax +41 21 340 66 01
info-lausanne@pax.ch

Lugano

Via Nassa
6900 Lugano
Tél. +41 91 910 98 00
Fax +41 91 910 98 01
info-lugano@pax.ch

Luzern

Birkenstrasse 47
6343 Rotkreuz
Tél. +41 41 248 49 00
Fax +41 41 248 49 01
info-luzern@pax.ch

Neuchâtel

Avenue de la Gare 2
2000 Neuchâtel
Tél. +41 32 722 74 00
Fax +41 32 722 74 01
info-neuchatel@pax.ch

Olten

Hauptgasse 33
4600 Olten
Tél. +41 62 832 60 60
Fax +41 62 832 60 61
info-olten@pax.ch

Sion

Avenue de la Gare 5
1950 Sion
Tél. +41 27 329 49 00
Fax +41 27 329 49 01
info-sion@pax.ch

St. Gallen

Kugelgasse 3
9000 St. Gallen
Tél. +41 71 272 53 00
Fax +41 71 272 53 01
info-stgallen@pax.ch

Winterthur

Lagerhausstrasse 3
8400 Winterthur
Tél. +41 52 208 90 00
Fax +41 52 208 90 01
info-winterthur@pax.ch

Zürich

Friedaustasse 17
8003 Zürich
Tél. +41 44 498 25 00
Fax +41 44 498 25 01
info-zuerich@pax.ch

Editeur:

PAX Holding (société coopérative), 4002 Bâle

Layout:

Vittorio Müller AG, Werbung und Design, Bâle

Photos:

Nikolaus Grünwald, Fotodesign, Stuttgart (couverture)
Dominik Plüss, Fotograf, Birsfelden (sportifs)

Impression:

Birkhäuser + GBC AG, Reinach

© Copyright 2008 by PAX Holding (société coopérative)

Reproduction intégrale ou partielle uniquement avec
l'autorisation écrite du PAX Holding (société coopérative)





PAX Holding (société coopérative)

Aeschenplatz 13, case postale, 4002 Bâle, téléphone +41 61 277 66 66, téléfax +41 61 277 64 56
info@pax.ch, www.pax.ch